



2024 Choisir sa plante

Permis
de végétaliser

BORDEAUX
GRANDEUR
NATURE

Grimpantes

Trachelospermum jasminoides blanc

Apocynaceae

- ▶ Floraison de juin à août, parfumée
- ▶ Feuillage persistant



Lonicera brownii 'dropmore scarlet'

Passifloraceae

- ▶ Floraison de juin à octobre, orangée, légèrement parfumée
- ▶ Feuillage semi-persistant



Solanum jasminoides

Solanaceae

- ▶ Morelle faux-jasmin à fleurs bleues au feuillage semi-persistant
- ▶ Floraison de mai à novembre, bleue clair



Arbustives et vivaces

Salvia microphylla orange

Lamiaceae

- ▶ Sauge au petit feuillage semi-persistant, odorant
- ▶ Floraison de mai à novembre, orangée



Salvia microphylla violette

Lamiaceae

- ▶ Sauge au petit feuillage semi-persistant, odorant
- ▶ Floraison de mai à novembre, violet profond



Penstemon 'Gloire des 4 rues'

Scrophulariaceae

- ▶ Floraison de juin à octobre
- ▶ Feuillage persistant
- ▶ Fleurs violettes



Hebe x 'Autumn Glory'

Scrophulariaceae

- ▶ Véronique arbustive, à placer à l'ombre l'après-midi
- ▶ Floraison juillet-décembre, bleue à tube blanc
- ▶ Feuillage persistant



Important : les jardiniers sont responsables de leur jardin !
Si vous choisissez des plantes grimpantes, vous devez les guider ou les tailler régulièrement. Les services municipaux ne sont pas responsables du développement des plantes ou de leur entretien. Vous pourrez, si vous le souhaitez, faire appel à des sociétés de jardinage. Pensez-y au moment de choisir vos plantations !